

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 19: Comptoir Suisse, Lausanne, 13-28 septembre 1947

Artikel: Le quartier de la cité à Lausanne
Autor: Virieux, Edm.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-55149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs

Prix du numéro :
1 Fr. 25

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraisant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; Ch. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le quartier de la Cité à Lausanne*, par EDM. VIRIEUX. — **LES CONGRÈS.** — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT**

LE QUARTIER DE LA CITÉ À LAUSANNE



Fig. 1. — Vue d'ensemble de la Cité. Ordre à l'Ouest, désordre à l'Est.

Le quartier de la Cité occupe le niveau supérieur de la plus haute des collines du vieux Lausanne.

Sa partie est (fig. 1, côté gauche), occupée depuis longtemps par le gouvernement et l'Université, a pu être progressivement ordonnée. L'ouest (fig. 1, côté droit) demeuré en propriétés privées a continuellement été rebâti et transformé, sans aucune vue d'ensemble. Il en est résulté un quartier sans air ni beauté, où il a

cependant fallu installer des bureaux et des laboratoires.

En 1934, le Grand Conseil, considérant les besoins de l'administration et désirant qu'on cessât d'investir des sommes importantes pour réparer assez inutilement des masures, demanda au gouvernement d'établir un projet d'aménagement rationnel et harmonieux du quartier.

Tel est le point de départ de l'étude qui suit.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.

Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, rue Centrale Tél. 2.33.26
LAUSANNE
& Succursales.

LA SUCCESSION

DES BATIMENTS SUR L'EMPLACEMENT DE LA
CATHÉDRALE ACTUELLE

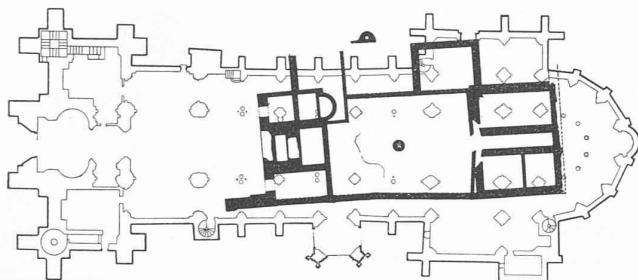


Fig. 2. — Le premier château de la Cité (d'après Blondel).

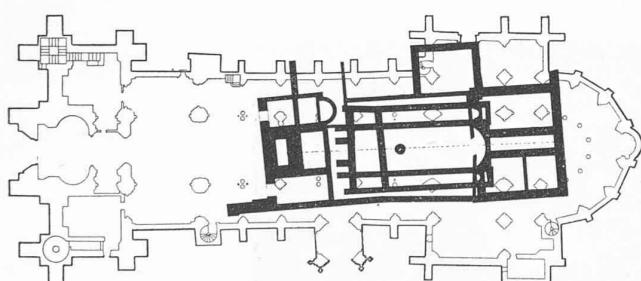


Fig. 3. — La Cathédrale de l'époque carolingienne (d'après Blondel).

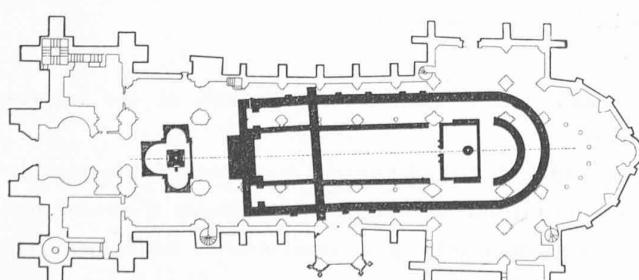


Fig. 4. — La Cathédrale de l'époque romane (d'après Blondel).

Les transformations successives

Les recherches archéologiques les plus récentes ont montré que le quartier de la Cité était déjà occupé par les hommes avant l'époque romaine. On y a découvert, profondément enfouis sous les terrassements de la cathédrale, les traces d'une cité gauloise.

Puis on a retrouvé, mêlées aux fondations des cathédrales qui se sont succédé sur le même emplacement, les ruines d'un château-fort de l'époque romaine et d'un palais du début du moyen âge (fig. 2).

La Cité a possédé quatre cathédrales successives.

L'église qui semble avoir été le siège des premiers évêques fut bâtie près du château actuel. Ses derniers vestiges ont disparu en 1835.

Puis vers l'époque de Charlemagne une nouvelle église épiscopale fut érigée là où se dresse la cathédrale d'aujourd'hui (fig. 3).

Aux environs de l'an mille cette église, de dimensions modestes, fit place à une nouvelle cathédrale de style roman, dont on possède encore certains débris et quelques beaux éléments d'architecture (fig. 4).

Mais après un siècle d'existence cette construction romane est remplacée par un édifice plus vaste, conçu dans le style gothique, alors dans toute sa nouveauté : c'est la cathédrale que nous admirons aujourd'hui.

Le quartier qui entourait alors l'église nouvelle différait totalement de ce qu'il est actuellement. Le Château, puis l'Académie, devaient être construits longtemps plus tard. La plupart des maisons étaient encore de style roman. On en découvre ici et là quelques parties à l'intérieur de vieilles maçonneries qui ont survécu jusqu'à notre époque.

Beaucoup d'habitations étaient sans doute en bois, comme dans la plupart des villes du plateau suisse dans le haut moyen âge.

Siècle après siècle, les documents révèlent de profonds changements dans le plan et l'aspect du quartier. Au XVII^e siècle, un grand nombre de bâtiments sont démolis pour faire place à une imposante construction nouvelle : l'Académie. Sa belle terrasse, aujourd'hui plantée de vieux tilleuls, remplace avantageusement les maisons disparues.

Enfin au cours du siècle dernier on chercha encore à augmenter les espaces libres de manière à aérer le quartier. Le résultat des démolitions entreprises fut heureux. La terrasse du Château et son grand escalier, aménagés au

LES DÉMOLITIONS EFFECTUÉES CRÉENT D'HEUREUX DÉGAGEMENTS

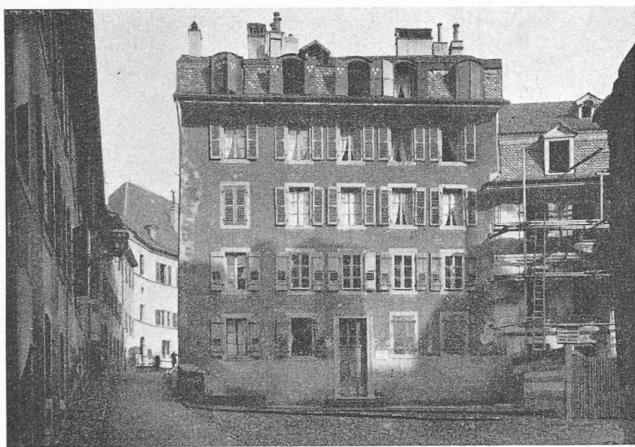


Fig. 5. — Place de la Cathédrale (nord) avant démolition.



Fig. 6. — Place de la Cathédrale (nord) après démolition.

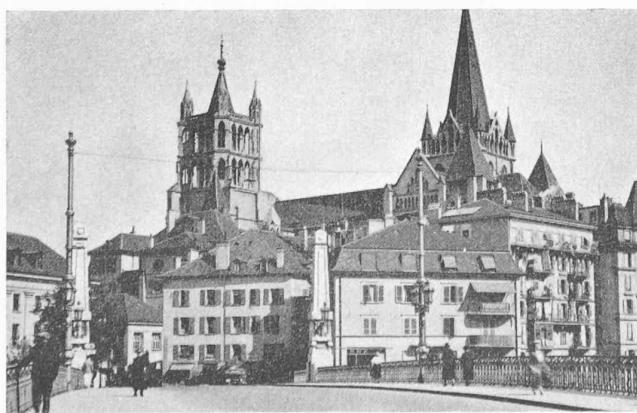


Fig. 7. — Cathédrale vue du pont Bessières avant démolitions de la rue de la Cathédrale.

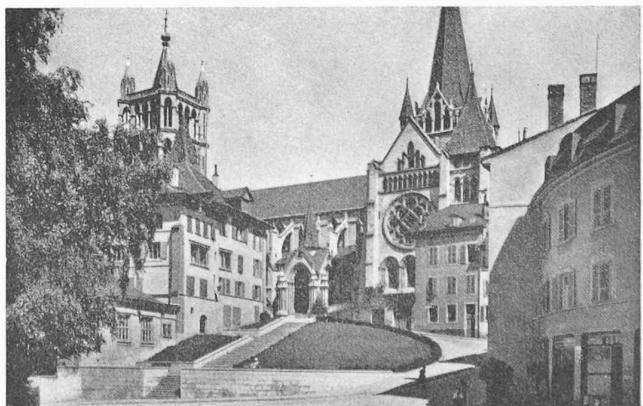


Fig. 8. — Cathédrale vue du pont Bessières après démolitions de la rue de la Cathédrale.

LES DÉMOLITIONS EFFECTUÉES CRÉENT D'HEUREUX DÉGAGEMENTS

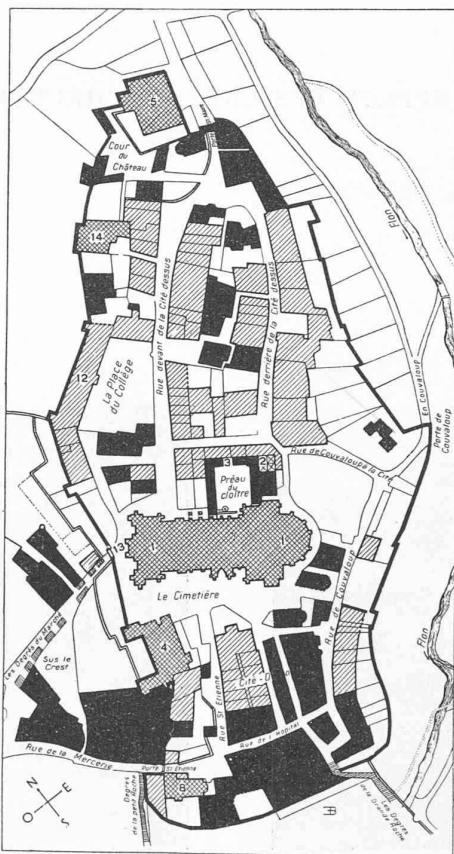


Fig. 9. — Ancien plan de la Cité.
En noir : les démolitions
effectuées aux 18^e, 19^e et 20^e siècles.



Fig. 10. — Cathédrale avant démolition d'une partie de l'évêché.

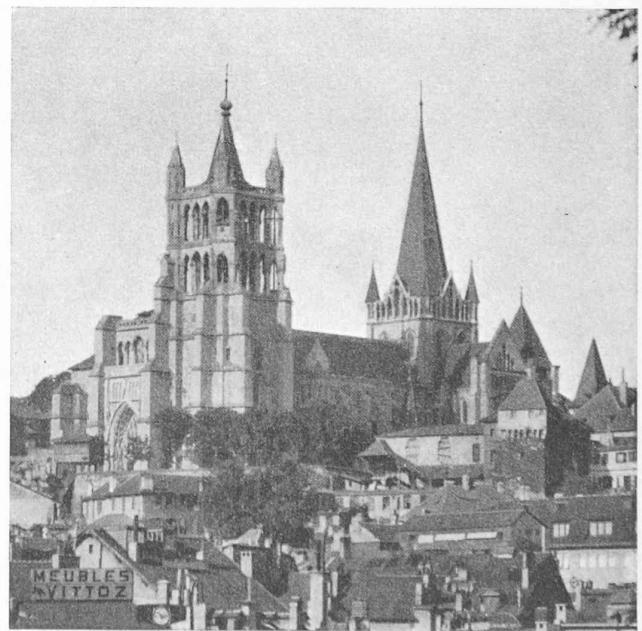


Fig. 11. — Cathédrale après démolition d'une partie de l'évêché.

LES DÉMOLITIONS PRÉVUES



Fig. 12. — Aspect désordonné du couronnement de la Cité, vue de la rue Caroline (façades est de la rue Cité-derrière).



Fig. 13. — Rue Cité-derrière côté est.

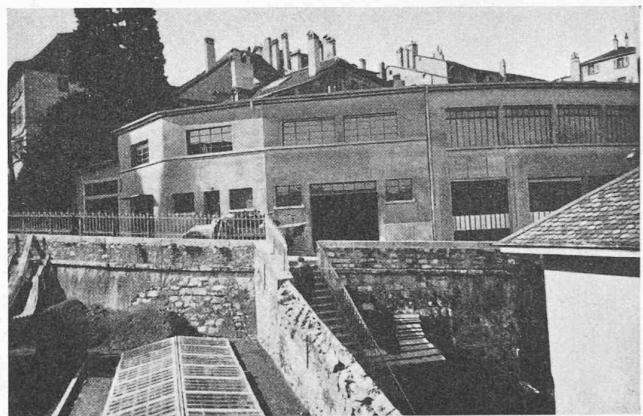


Fig. 14. — Garages au nord-est de la Cathédrale.

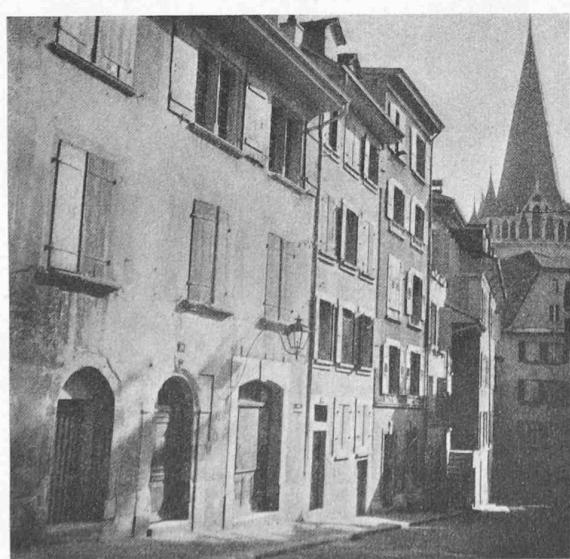


Fig. 15. — Rue Cité-derrière côté est.



Fig. 16. — Rue Cité-derrière côté est.

PROJET DE CONSTRUCTION A LA RUE CI

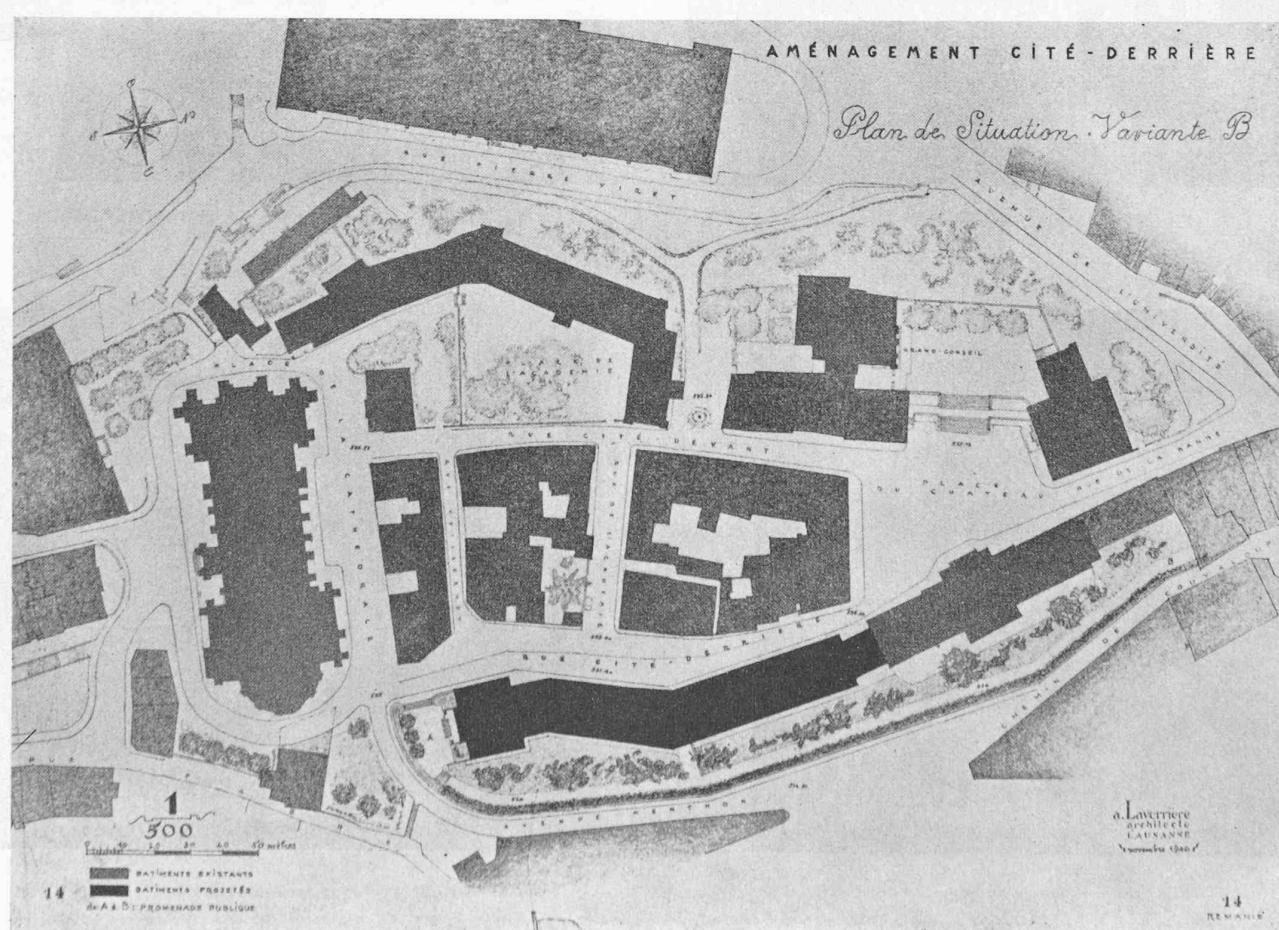


Fig. 18. — Plan de la Cité. En noir : le bâtiment projeté.

IERE — A. LAVERRIÈRE, ARCHITECTE

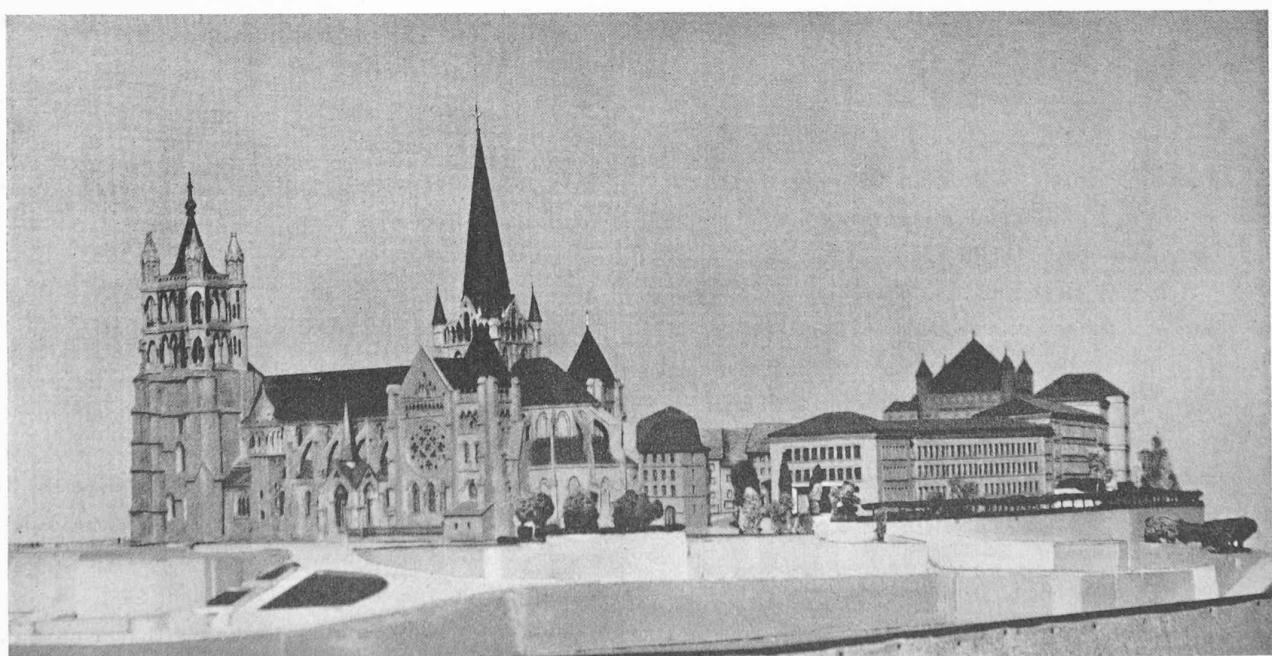
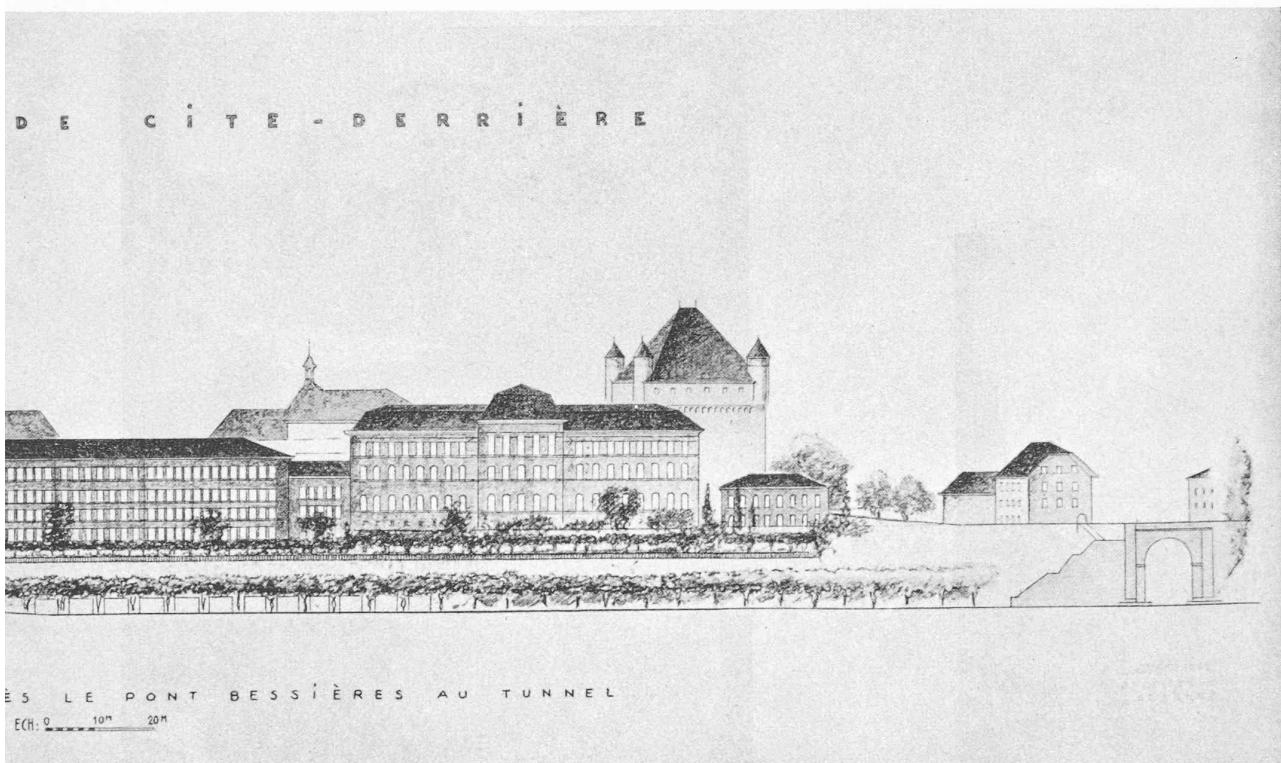


Fig. 19. — Maquette de la Cité. A droite le bâtiment projeté ; sa hauteur réduite et son architecture régulière mettent en valeur la Cathédrale.

LA CITÉ CONSERVÉE

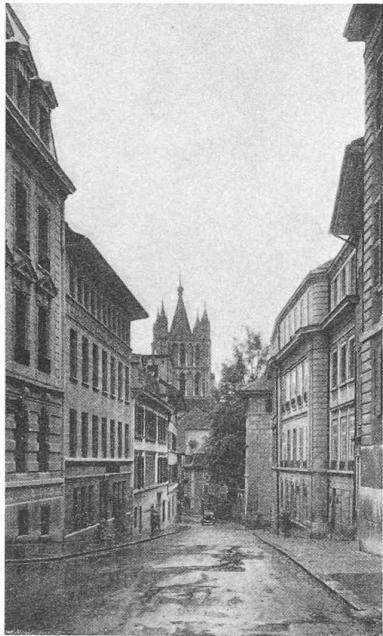


Fig. 20. — Rue Cité-devant.

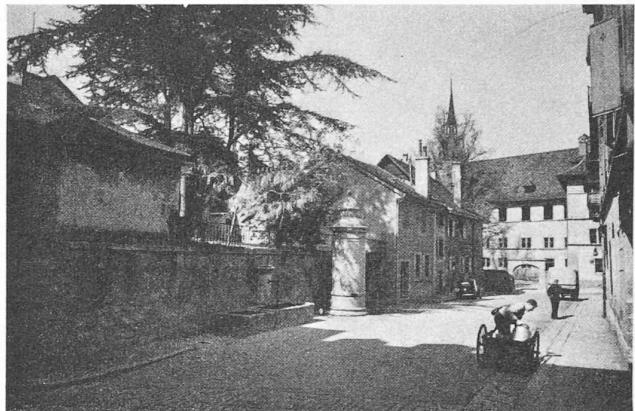


Fig. 21. — Rue de l'Académie.



Fig. 22. — Place de la Cathédrale (nord).

XIX^e et au XX^e siècle, sont d'un bel effet. Peut-être constituent-ils le seul élément d'urbanisme monumental que possède Lausanne ; ce fut d'ailleurs un décor idéal pour les tragédies classiques qu'on y joua récemment.

La place du Château elle-même est susceptible de devenir fort belle malgré l'insignifiance architecturale de l'Ecole et des Départements qui la bordent à l'est et au sud. Une égalisation du sol, un beau dallage, et quelques autres changements, conféreraient à cette esplanade un grand caractère, digne de la belle masse du château qui la domine.

D'autres démolitions au nord et au sud de la cathédrale ont encore grandement amélioré l'aspect du quartier (fig. 5 à 11). Il n'y a pas lieu de regretter la disparition

de la porte Saint-Maire, qui se reliait mal à l'énorme volume du château.

La Cité nouvelle

Au XIX^e siècle, la Cité ne fut malheureusement pas à l'abri des spéculateurs ; il faut déplorer sur plusieurs points la construction de maisons trop hautes ou disposées dans le plus grand désordre et qui nuisent à la cathédrale. Or il est essentiel d'ordonner et de concevoir les bâtiments à la mesure du quartier qu'ils occupent, à l'échelle des monuments qu'ils entourent. Cela importe bien davantage que le style de leurs façades.

Le style de l'Académie (fig. 23) n'a aucun rapport avec celui de la cathédrale. Les bâtiments contigus à l'Académie qui abritent une partie de l'Université sont encore différents ; ils datent du début du XIX^e siècle. La préfecture toute voisine, a une architecture XVIII^e siècle. Or malgré cette diversité de style on ne découvre dans cet ensemble nulle dispute fâcheuse, car toutes choses sont heureusement proportionnées.

Ce n'est donc pas dans un artificiel accord de styles, une contrefaçon de faux vieux, qu'il faut chercher un cadre digne de la cathédrale, mais dans un juste équilibre et une régulière ordonnance des volumes. Une façade moderne aux lignes très sobres peut mettre en valeur la finesse d'un monument gothique (fig. 24).

C'est malheureusement aux abords du chœur de la cathédrale, à l'est, que le quartier a été le plus mal bâti (fig. 12 à 16).

Tandis que le côté ouest, nous l'avons vu, était dès le XVII^e siècle aménagé avec ordre, la partie est s'est rebâtie ou transformée au XIX^e siècle, de la façon la plus désordonnée. Aujourd'hui cette zone qui couronne la colline au levant n'offre guère que de misérables logements d'aspect lépreux (fig. 12 à 16). Leur état de vétusté est tel qu'il faudrait engager de très grandes dépenses pour en faire des locaux réellement utilisables. On ne concevrait pas un tel sacrifice pour des bâtiments dont la valeur architecturale ou pittoresque est nulle, et qui constituent un voisinage peu heureux pour la cathédrale et un couronnement misérable de la Cité.

Peut-être nombre de Lausannois se sont-ils habitués à voir leur cathédrale dans un cadre si pauvre, mais beaucoup de visiteurs en sont choqués.

Transformations projetées

Le remplacement des masures de la rue Cité-derrière (fig. 12 à 16) par un nouveau bâtiment qui abriterait une partie de l'administration cantonale (fig. 17 à 19) correspond exactement à ce qu'on fit jadis de l'autre côté de la colline, en construisant l'Académie.

Faire disparaître les choses désuètes et sans valeur, les remplacer par des monuments qui demeurent comme des témoignages de leur temps, telle est la vraie tradition. L'histoire des transformations successives de la Cité le prouve.

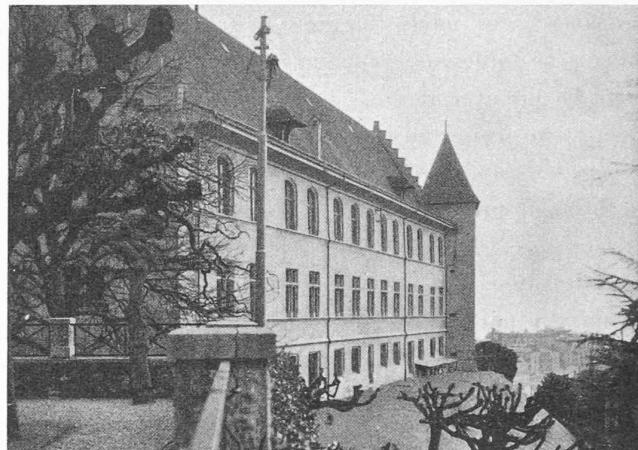


Fig. 23. — L'ancienne académie, dont la façade aux lignes régulières couronne dignement le côté ouest de la Cité.

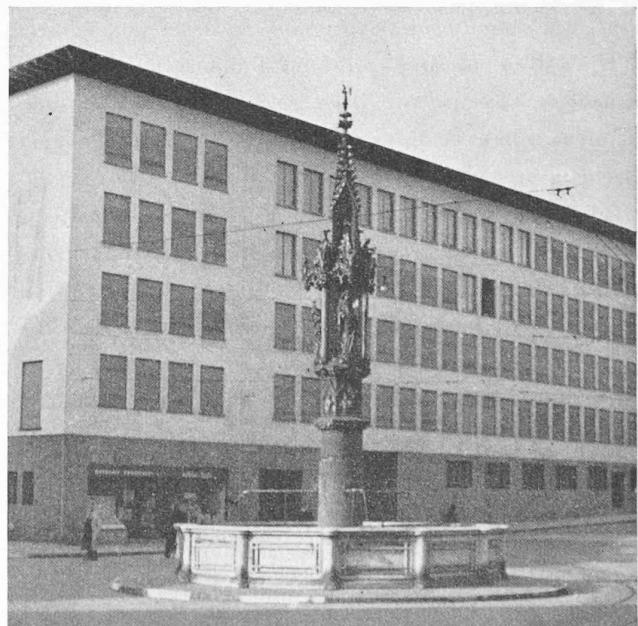


Fig. 24. — Une architecture régulière peut mettre en valeur un monument ancien ; vieille fontaine gothique à Bâle.

Les siècles passés nous montrent aussi que chaque époque a su bâtir suivant le goût et les besoins de son temps. Les imitations de styles anciens et les restaurations en trompe-l'œil ne trompent personne. Elles donnent naissance à des œuvres bâtarde et sans valeur, dont le ridicule ne tarde pas à apparaître.

On l'a dit avec raison, « un temps qui restaure trop bien est un temps qui ne sait plus créer ».

Tous les grands siècles se sont affranchis de cette stérile imitation du passé, ou de cette manie de le faire survivre.

Deux fois, les évêques de Lausanne ont jeté bas leur cathédrale pour la reconstruire suivant le goût et les besoins du jour (fig. 3 et 4).

Les papes Nicolas V et Jules II n'hésitèrent pas à démolir l'immense basilique de Saint-Pierre de Rome, pour construire en un style alors absolument nouveau, la grande église qui domine aujourd'hui la Ville éternelle.

Louis XIV a bâti les parties nouvelles de Versailles à la mode de son temps. Les grands seigneurs de sa cour voulaient des hôtels et des châteaux de style moderne ; il les meublaient au goût du jour. Pas un seul d'entre eux n'a demandé à son architecte d'imiter l'art du siècle précédent.

Mais il faut cependant prendre garde que l'introduction de bâtiments nouveaux dans un cadre ancien réclame beaucoup de tact et de finesse. On doit adopter des dimensions, une tonalité, des matériaux accordés aux édifices qu'il s'agit d'encadrer. S'ils ont l'importance de notre cathédrale, l'architecture des édifices nouveaux sera suffisamment sobre et discrète pour laisser au monument ancien sa prééminence.

Tels sont les principes dont s'est inspiré l'architecte Laverrière, dans son projet de bâtiment administratif à la Cité (fig. 17 à 19).

L'exécution de ce projet qui ne touche que la rue Cité-derrière ne modifiera guère l'intérieur du quartier (fig. 20 à 22). Mais en revanche, vu de la ville, il accompagnera la cathédrale plus dignement que les mesures actuelles.

Il reproduit à l'est, ce qu'on fit il y a plus de deux siècles à l'ouest en construisant l'Académie (fig. 23).

Ainsi la Cité de Lausanne s'apparentera à tant d'autres collines noblement couronnées (fig. 25 à 27).

Enfin, une succession de terrasses seront progressivement aménagées entre les bâtiments et le versant de la colline, sur tout le pourtour de celle-ci. On créera ainsi un chemin de ronde, allée de verdure qui permettra de faire le tour extérieur du quartier, en jouissant de points de vue très divers sur la ville et ses environs.

EDM. VIRIEUX.

COURONNEMENT DE CITÉS



Fig. 25. — Melk sur le Danube.



Fig. 26. — Prague.



Fig. 27. — Genève.